



Comment respecter mes obligations légales

Entrepreneuriat - Management

Création d'entreprise

Durée

7h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous désirez créer votre entreprise ? Quelle bonne idée ! Mais savez-vous sous quels sont vos devoirs juridiques ? Grâce à cette formation, ce ne sera plus qu'une formalité.

Cette formation vous donnera les clés de lecture et de compréhension des matières juridiques essentielles dans le domaine de la création d'entreprise. Vous aurez une **vue d'ensemble de tous les aspects du statut social de l'indépendant**. Vous serez plus à l'aise pour comprendre le jargon juridique et réglementaire et saurez à qui vous adresser pour obtenir des conseils.

La formation « Comment respecter mes obligations légales » est la quatrième étape de la thématique complète [« Comment faire l'étude de mon projet »](#)

(<https://www.ifapme.be/formations/creation-dentreprises/comment-faire-letude-de-mon-projet>) ». Ce module peut être suivi de manière indépendante.

Cette formation fait partie du dispositif « Je monte ma boîte (<https://www.ifapme.be/jemontemaboite>) ». Pour plus d'information, contactez le conseiller en création d'entreprise de votre région.



(<https://ifapme.be/jemontemaboite>)

Débouché(s) métier(s)

Créer son entreprise

Devenir indépendant / indépendante

Point(s) fort(s)

Formateurs expérimentés, indépendants et en activité Des formations en petits groupes adaptées à vos besoins

Des horaires en journées ou en soirées Partout en Wallonie, dans nos différents Centres IFAPME

Conditions d'accès

Cette formation s'adresse aux personnes qui construisent leur projet d'entreprise.

Programme

Programme de la formation :

Choisir son statut et sa forme juridique.

Connaître les obligations légales et réglementaires.

Savoir où trouver les sources fiables et officielles d'informations pour les matières légales et réglementaires, dont celles avec une approche sectorielle.



Villers-le-Bouillet

Rue de Waremme, 101 4530 Villers-le-Bouillet

085 / 27 13 40

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Apprentissage

app.villers@centreifapme.be

Formation de chef d'entreprise

fce.villers@centreifapme.be

Formation continue

formation.continue.villers@centreifapme.be

085 / 27 13 49

villers@centreifapme.be

Conditions d' inscription

Par e-mail

Par mail : pmecrea@centreifapme.be Par téléphone : 0471/33.15.49 (Mme Sarah Defresne)

Bon à savoir

Plus d'info : www.formation-continue.be (<https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/creation-dentreprise>)